



Rapport de mise en œuvre des recommandations des

# PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING DE L'UNEP FI



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

POINTS DE REPORTING ET D'AUTO-EVALUATION	REPOSES SYNTHETIQUE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A.	REFERENCE(S) / LIEN(S) PERTINENTS ILLUSTRANT A LA REPOSE
<p><b>Principe 1: Alignement</b></p> <p>Nous alignerons notre stratégie d'entreprise de façon à être en harmonie avec les besoins des individus et les objectifs de la société et à y contribuer, tels qu'ils sont exprimés dans les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux probants</p>		
<p>1.1 Modèle d'affaire de Crédit Agricole S.A.</p>	<p><b>NOTRE MODÈLE DE BANQUE UNIVERSELLE DE PROXIMITÉ – UNE BANQUE DE LA RELATION GLOBALE POUR TOUS :</b></p> <p>Le modèle de banque universelle de proximité (BUP) du Groupe Crédit Agricole repose sur l'association étroite de ses banques de proximité avec ses métiers spécialisés. Les Caisses régionales sont au cœur de ce modèle, qui repose sur un savoir-faire reconnu dans la capacité à distribuer, en France et à l'international, tous les produits et services financiers du Groupe afin de servir tous les types de clientèle. Avec ce modèle, le Groupe Crédit Agricole marque sa volonté d'être le partenaire de confiance de tous ses clients et de couvrir l'ensemble de leurs besoins financiers et patrimoniaux : moyens de paiement, assurances, gestion de l'épargne, financement, immobilier, accompagnement à l'international.</p> <p>L'ensemble de ces services et expertises est proposé dans une relation de proximité qui s'appuie sur les banques de détail du Groupe en France (Caisses régionales, LCL, BforBank) et à l'international (Crédit Agricole Italia, CA Bank Polska, Crédit du Maroc, CA Egypt, CA Ukraine...). La connaissance des attentes et des besoins des clients ainsi que la taille des réseaux du Groupe permettent en retour aux métiers spécialisés de Crédit Agricole S.A. d'améliorer en permanence leurs offres et leur compétitivité.</p> <p>Avec ses filiales spécialisées (en assurances, gestion d'actifs, immobilier, gestion de fortune, banque de financement et d'investissement, services financiers aux investisseurs institutionnels et aux émetteurs, financements spécialisés, moyens de paiement), le Groupe peut proposer des solutions globales et sur mesure à tous ses clients, dans les bons comme les mauvais moments, dans le cadre d'une relation durable.</p> <p>Le nouveau "Projet de Groupe et Plan moyen terme 2022", présenté le 6 juin 2019, a conforté la mise en œuvre de ce modèle.</p>	<p>Voir : <a href="#">Document Universel d'Enregistrement chapitre 1</a></p>

<p>1.2 Alignement de la stratégie sur les Objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux probants.</p>	<p>Le Groupe a intégré les enjeux ESG au cœur de son plan stratégique "Ambitions 2022" publié en juin 2019, avec notamment l'ambition de faire de la finance verte l'une des clés de croissance du Groupe. Il s'est pour cela doté pour cela d'une stratégie climat ambitieuse, visant un alignement sur l'Accord de Paris sur le Climat.</p>	<p>Voir : <a href="https://www.credit-agricole.com/notre-groupe/notre-projet-de-groupe/notre-vision">https://www.credit-agricole.com/notre-groupe/notre-projet-de-groupe/notre-vision</a></p>
<p><b>Principe 2 : Définition de l'impact et de la cible</b>          Nous augmenterons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs sur les personnes et l'environnement et en gérant les risques pour ces personnes et cet environnement résultant de nos activités, produits et services. À cette fin, nous établirons et publierons des objectifs où nous pourrions avoir les impacts les plus importants.</p>		
<p>2.1 Analyse d'impact</p>	<p>Le Groupe identifie et appréhende les enjeux ESG selon le principe de la double matérialité.          Afin d'identifier les principaux risques extra-financiers du Groupe au regard de ses activités, de son modèle d'affaires et de ses implantations géographiques, la méthodologie mise en place par le Crédit Agricole s'est appuyée sur une démarche structurée :</p> <p><b>Étape 1 :</b> Formalisation des domaines extra-financiers définis par la Raison d'Être du Groupe          Cette étape a permis de formuler trois domaines d'engagements:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaire de confiance de tous ses clients ;</li> <li>• Responsabilité humaine au cœur de son modèle de performance ;</li> <li>• Engagement délibéré sur les terrains sociétaux et environnementaux.</li> </ul> <p><b>Étape 2 :</b> Démarche complémentaire pour définir un périmètre exhaustif des risques/enjeux extra-financiers.          Les domaines d'actions définis dans l'ISO 26 000 et les sujets listés au II de l'article R. 225-105 ont ainsi été croisés avec les trois grands domaines d'engagements liés à la Raison d'Être ce qui nous a permis d'identifier une trentaine de risques/enjeux extra-financiers.</p> <p><b>Étape 3 :</b> Sélection des risques extra-financiers pouvant affecter les activités du Groupe</p> <p><b>Étape 4 :</b> Croisement de ces risques/enjeux avec les attentes des parties prenantes</p>	<p>Voir : Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphes 1.2 et 1.3</p>

	Chacune des thématiques extra-financières est évaluée, permettant de définir les quinze principaux risques/enjeux extra-financiers pour le Crédit Agricole et ses parties prenantes.	
<p>→ <b>Conclusion sur l'analyse d'impact</b></p> <p>L'ensemble de cette analyse des risques/enjeux extra-financiers et de leur matérialité a permis au groupe Crédit Agricole de définir des politiques de maîtrise d'impact et de risque correspondantes.</p>		
<p>2.2 Définition de la cible</p>	<p>Les enjeux ESG ont été intégrés à la stratégie du Groupe à travers des objectifs quantifiés, une stratégie climat ambitieuse et des engagements de transparence.</p> <p>Au sein de sa stratégie climat de juin 2019, le Groupe s'est engagé à s'aligner sur l'accord de Paris et à orienter progressivement ses portefeuilles en faveur de la transition climatique.</p> <p>Trois objectifs sont considérés comme particulièrement stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des objectifs quantifiés en faveur du financement de la transition climatique</b> : doublement de la taille du Green Loan Portfolio à 13 Mds€, et investissement de 6 Mds€ de liquidités du groupe en green, social &amp; sustainability bonds d'ici 2022</li> <li>• <b>Un objectif de réallocation de nos portefeuilles</b> selon un scénario compatible avec l'accord de Paris (Scénario Développement Durable de l'Agence Internationale de l'Energie)</li> <li>• <b>Un objectif de sortie de l'industrie du charbon</b> à horizon 2030 pour l'UE et l'OCDE, et 2040 pour le reste du monde. Le Groupe s'est dans cette perspective engagé à publier annuellement son empreinte charbon.</li> </ul> <p>Ces différents objectifs, destinés à permettre au Groupe de s'aligner sur une trajectoire compatible avec l'accord de Paris, sont déclinés opérationnellement dans les politiques en tenant compte de la volonté du Groupe d'accompagner ses clients et les secteurs économiques dans la transition climatique, et de porter les principes d'une transition juste.</p>	<p>Voir : Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphes 1.3 et 2.3.1</p>
<p>→ <b>Conclusion sur la définition de la cible</b></p> <p>Dans la cadre de son plan moyen terme Ambitions 2022, le groupe s'est doté d'objectifs ambitieux conforme à sa Raison d'Être.</p>		

### 2.3 Plans de mise en œuvre et de suivi des objectifs

De façon à mettre œuvre sa stratégie et à piloter ses objectifs, le Groupe s'est doté d'outils innovants sur l'année 2020 :

- Une seule plateforme ESG pour l'ensemble du Groupe : construite et déployée en 2020, elle permet au Groupe de disposer d'une mesure quantifiée, transparente et auditable de la performance ESG et d'un outil d'aide à la décision pour les entités afin de piloter la stratégie, les trajectoires et la performance ESG. Elle centralise la collecte, l'ingestion et le traitement de données issues de sources internes et externes. Cet outil innovant offre une vision globale de la performance ESG du Groupe en calculant et restituant des indicateurs clés pour répondre aux besoins de différents types d'utilisateurs.
- La note de transition climatique : visant à mesurer la capacité d'adaptation des entreprises clientes aux enjeux de la transition climatique, cette note est conçue comme un outil de dialogue avec les contreparties du Groupe. Elle a également vocation à faciliter l'application des politiques sectorielles du Groupe et l'atteinte des objectifs fixés (sortie du charbon et réallocation de nos portefeuilles)

Ces outils ont permis de construire la base des indicateurs nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. Ils permettent désormais au Groupe de piloter annuellement l'évolution de nos objectifs quantitatifs (green loan, liquidités investis en social, green & sustainability bonds), de notre mix énergétique (objectif de réallocation de nos portefeuilles selon un scénario de développement durable), et de notre empreinte charbon (objectif de sortie du charbon).

Voir : Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphes 2.2.3 et 2.3.2

#### → Conclusion sur le suivi des objectifs

Le déploiement de la plateforme de reporting extra-financier dans l'ensemble du groupe permettra de suivre de façon transparente la mise en œuvre de nos engagements sociétaux et environnementaux.

<p>2.4 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs</p>	<p>Des premiers résultats ont été atteints dès 2020, notamment grâce à la mise en place de la plateforme de reporting extra-financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectifs quantitatifs</b> : l'avancement des objectifs chiffrés définis au sein du PMT du Groupe sont publiés au sein du chapitre 4</li> <li>• <b>Objectif de réallocation de nos portefeuilles selon un scénario compatible avec l'accord de Paris</b> : le Groupe publie pour la première fois cette année le mix énergétique de ses portefeuilles, ainsi qu'une analyse comparative avec le mix énergétique mondial et avec celui projeté par l'AIE en 2040 dans son Scénario Développement Durable (WEO 2019).</li> <li>• <b>Objectif de sortie du charbon</b> : afin de décliner de façon opérationnelle les engagements de sortie pris en 2019, les politiques sectorielles RSE du Groupe ont été mise à jour en mars 2020. Par ailleurs, l'empreinte charbon thermique des portefeuilles du Groupe a été publiée pour la première fois au sein de sa DPEF 2019. Elle est mise à jour dans sa DPEF 2020.</li> </ul> <p>Par ailleurs, une première version de la note de transition climatique, devant notamment permettre au Groupe de faciliter l'atteinte de ses objectifs, est testée depuis décembre 2020 sur les portefeuilles de CACIB et d'AMUNDI.</p>	<p>Voir : Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphes 2.3.6 et 2.3.2 et 4.1</p>
<p>→ <b>Conclusion sur les progrès accomplis</b></p> <p>Dans un environnement particulièrement difficile où la banque a été mobilisée pour soutenir ses clients, ses collaborateurs et ses parties prenants face à la pandémie, des progrès importants ont été réalisés en 2020 pour la mise en œuvre de notre stratégie environnementale et sociétale.</p>		
<p><b>Principe 3 : Clients et clients</b></p> <p>Nous travaillerons de façon responsable avec nos clients et nos clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures</p>		
<p>3.1 Aperçu des politiques et des pratiques mises en place ou prévues d'être mises en place par le Groupe pour promouvoir des relations responsables avec ses clients.</p>	<p>Le groupe a positionné l'éthique comme une de ses priorités stratégiques : par la protection des intérêts de ses clients (lutte contre la corruption, protection des lanceurs d'alertes, prévention de la fraude, lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, respect des sanctions internationales) et la diffusion de la culture éthique auprès de ses administrateurs et collaborateurs.</p>	<p>Voir : Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphes 2.4.2</p>

	<p>Notre <b>Charte éthique</b>, publiée en 2017 et commune à l'ensemble des entités du Groupe, affirme nos engagements, notre identité et nos valeurs de proximité, responsabilité et solidarité. Elle est déclinée opérationnellement dans les entités par des <b>Codes de conduite</b> pour guider au quotidien les actions, décisions et comportements de chacun. Notre <b>Corpus Fides</b> recueille par ailleurs les normes et procédures identifiant les règles de conformité auxquelles les entités du Groupe, dirigeants et collaborateurs sont assujettis.</p> <p>La diffusion de la culture de l'éthique passe également par un dispositif complet de <b>formations obligatoires</b> à destination de l'ensemble des collaborateurs en France et à l'international. En 2020, le dispositif de formation obligatoire a couvert : la conformité au quotidien, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LAB-FT), les sanctions internationales, la prévention de la fraude externe et la lutte contre la corruption.</p>	
<p>3.2 Description du travail effectué ou envisagé par le Groupe avec ses clients pour encourager des pratiques durables et permettre des activités économiques durables.</p>	<p>Les clients sont régulièrement consultés, soit dans le cadre du suivi de notre indice de recommandation client (IRC), avec l'objectif de notre plan stratégique d'être le numéro un de la satisfaction client, soit par des sondages dédiés visant à connaître leur attente.</p> <p>Un baromètre RSE est réalisé chaque année par un institut indépendant auprès de nos clients. En 2020 sur un échantillon représentatif de 1.700 personnes il indique notamment leurs fortes attentes en matière de RSE (important pour 85% de nos clients) et reconnaissent l'engagement RSE du groupe (pour 64%).</p> <p>Plusieurs actions groupe ont par ailleurs été mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan groupe de lutte contre les irritants client</li> <li>• Des actions de sensibilisation des clients aux problématiques environnementales</li> <li>• Ainsi que des actions propres à chaque entité,</li> </ul> <p>Actions qui sont suivies dans notre dispositif FReD de diffusion interne de la performance ESG</p>	<p>Voir : Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphes 1.2 et 1.3 et 2.2.4</p>

**Principe 4 : Intervenants**

Nous consulterons, engagerons et collaborerons de façon proactive et responsable avec les intervenants pertinents afin d'atteindre les objectifs de la société.

4.1 Description des intervenants (ou les groupes/types d'intervenants) avec lesquels le Groupe a consulté, engagé, collaboré ou établi un partenariat en vue de mettre en œuvre ces principes et d'améliorer son impact.

La banque participe à de nombreux cercles de réflexion ou de coalitions en vue de la promotion et de la diffusion de transition environnementale et de la transition juste, parmi lesquelles :

- Le B4IG, une coalition de grandes entreprises internationales qui s'est engagée à s'attaquer aux inégalités, à promouvoir la diversité dans leurs lieux de travail et dans les chaînes d'approvisionnement dans le cadre d'une initiative du G7 menée par le président français Emmanuel Macron et supervisée par l'OCDE.
- Le Collectif des entreprises pour une économie plus inclusive, une coalition de grande entreprises françaises visant à favoriser l'accès à l'emploi, de mettre en place des offres de services et des produits inclusifs et de développer des achats inclusifs
- La Note Globale, collectif qui fait agir ensemble les agriculteurs, les organismes stockeurs, les transformateurs industriels, les logisticiens, les distributeurs et tous les autres acteurs de l'agro-alimentaire, les citoyens consommateurs et leurs parties prenantes, pour améliorer la performance sociétale des produits issus du vivant, éclairer les consommateurs et restaurer la confiance.

Elle a par ailleurs constitué comité scientifique pluridisciplinaire, composés d'experts reconnus sur les question climatiques et environnementales.

Voir :

<https://www.b4ig.org/>

<https://www.at-entreprise-pauvrete.org/toutes-nos-publications/lancement-du-collectif-dentreprises-pour-une-economie-plus-inclusive/>

<https://lanoteglobale.org/>

**Principe 5: Gouvernance et culture**

Nous mettrons en œuvre notre engagement envers ces principes par une gouvernance efficace et une culture de la banque responsable

5.1 Description des structures, des politiques et des procédures de gouvernance mises en place ou prévues d'être mises en place par le Groupe, pour gérer les impacts positifs et négatifs (potentiels) importants et appuyer la mise en œuvre efficace des Principes

La gouvernance de notre performance extra-financière est décrite au paragraphe 2.2.2 de notre Document Universel d'Enregistrement.

Elle est constituée :

- Des comités spécialisés du Conseil d'Administration du groupe
- Des comités internes au groupe pour le suivi et le déploiement de la stratégie ESG
- D'un comité scientifique pluridisciplinaire, composés d'experts reconnus sur les question climatiques et environnementales
- De la ligne métier RSE groupe.

Voir Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphe 2.2.2



<p>5.2 Description des initiatives et des mesures mises en œuvre ou prévues d'être mises en œuvre par le Groupe, pour favoriser une culture de la banque responsable parmi ses employés</p>	<p>Nous disposons d'un outil de diffusion interne et d'engagement des collaborateurs de nos objectifs ESG, le dispositif FReD.</p> <p>Par ailleurs, la notation FReD vient impacter la rémunération des cadres dirigeants ainsi que celles des collaborateurs de nombre d'entités du groupe à travers leur accord d'intéressement et de participation.</p>	<p>Voir Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphe 2.2.4 et chapitre 3, Politique de rétribution</p>
<p>5.3 Structure de gouvernance pour la mise en œuvre des principes</p>	<p>La mise en œuvre et la gouvernance des principes de PRB est au cœur même de notre gouvernance ESG décrite plus haut.</p>	<p>Voir Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière, Paragraphe 2.2.2</p>
<p><b>→ Conclusion</b> Le pilotage de la mise en œuvre des PRB est partie intégrante de la gouvernance ESG du groupe</p>		
<p><b>Principe 6 : Transparence et responsabilisation</b> Nous examinerons périodiquement la mise en œuvre individuelle et collective de ces principes et nous ferons preuve de transparence et de responsabilité à l'égard de nos effets positifs et négatifs et de notre contribution aux objectifs de la société.</p>		
<p>Progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes de la responsabilité bancaire</p>	<p>En 2020, le groupe a ainsi mené de nombreuses actions dans la mise en œuvre de sa stratégie RSE en totale congruence avec les engagements pris lors de la publication de sa raison d'Etre en 2019.</p> <p>Les réalisations les plus emblématiques sont décrites dans le Document Universel d'Enregistrement, au chapitre Performance extra-financière. Parmi elles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lancement de la Note de transition pour les sociétés cotées et l'Analyse ESG pour les PME et ETI, le Crédit Agricole intègre ainsi la transition climatique dans sa relation commerciale et accompagne tous ses clients dans leur stratégie de transformation.</li> <li>✓ Emission d'une obligation sociale, illustration de l'engagement pour une transition juste. Après avoir été un émetteur de référence sur le marché des obligations vertes (Green Bonds), le Crédit Agricole a élargi son champs d'action dans la finance durable en émettant avec succès (souscrite 2,5 fois), sa première obligation sociale (Social bond) d'un montant de 1 milliard d'euros. Le</li> </ul>	<p>Voir Document Universel d'Enregistrement, chapitre Performance extra-financière</p>

	<p>cadre de cette émission vise à réduire les inégalités sociales et favoriser la cohésion sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ A cet égard, dans son engagement en tant qu'investisseur, le groupe Crédit Agricole a largement dépassé son objectif de 6 milliards d'euros investis à horizon 2022 sur des produits socialement responsables</li> <li>✓ La mise en place d'un outil novateur, la plateforme des données extra-financières, permet de gérer globalement les performances ESG de tout le groupe et constitue une avancée réelle dans l'accélération du processus de transformation.</li> <li>✓ Pionnier en investissement responsable et leader européen de la gestion d'actifs, signataire des Principles for Responsible Investment (PRI), Amundi a placé l'analyse ESG (Environnement, Social et Gouvernance) au cœur de sa stratégie de développement, avec plus de 1 653 milliards d'euros d'encours sous gestion.</li> <li>✓ Crédit Agricole CIB, la banque de financement et d'investissement du groupe, s'est doté d'un réseau interne de 80 experts en Sustainable Banking représentant tous les métiers et fonctions support de la banque afin de développer l'acculturation et des solutions produits innovantes. Et, pour accompagner les 150 experts RSE à travers les diverses entités du groupe, l'équipe RSE qui officie au sein de Crédit Agricole S.A. et qui assure la vision groupe, a doublé ses effectifs en un an.</li> <li>✓ L'engagement de transparence vis-à-vis des parties prenantes a été renforcé : le reporting climat respecte les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure). Depuis 2020, La mise en place de notre stratégie Climat est certifiée par un Organisme Tiers Indépendant, qui garantit sa transparence.</li> </ul>	
<p>→ <b>Conclusion</b></p> <p>Le groupe a réalisé au cours de l'exercice 2020 des progrès significatifs dans la mise en œuvre des PRB, partie intégrante de sa stratégie ESG.</p>		